

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 24/08/2007
Version : 3.00
Réf. : S000053

Page : 1/7

Nom commercial :

PULPISPAD LIQUIDE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **PULPISPAD LIQUIDE**

Utilisation : Obturation canalair.

Responsable de la mise sur le marché :



DENTSPLY France SAS
4 rue M. Faraday
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement :

Irritant pour la peau.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique :

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Camphre synthétique	464-48-2	207-354-7	5.70 %	Xn – F – R11-R22-R36
Chloro-4-phenol	106-48-9	203-402-6	13.35 %	Xn – N – R20/21/22-R51/53
Eugénol	97-53-0	202-589-1	76.20 %	Xi – R38

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 24/08/2007
Version : 3.00
Réf. : S000053

Page : 2/7

Nom commercial :

PULPISPAD LIQUIDE

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :	Evacuer le patient de l'endroit contaminé et le mettre au repos dans un endroit bien aéré.
En cas d'ingestion :	Faire rincer la bouche, si les troubles persistent, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.
En cas de contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé, laver avec beaucoup d'eau et savon.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement à l'eau et abondamment en maintenant les paupières écartées, consulter immédiatement un spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Eau, CO2, mousse, poudre.
Feu inhabituel/dangers d'explosion :	- Procédure pour feux d'origine chimique.
Protection des intervenants :	Ne pas rester dans une zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et appareil respiratoire autonome.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Port de gant et lunettes.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Limiter la dispersion du produit. Recouvrir avec une substance absorbante inerte, inorganique, non combustible. Ramasser pour élimination en tant que déchets
Méthodes de nettoyage :	Eviter les flammes ou autres sources d'ignition. Eviter de respirer les vapeurs dégagées. Eliminer conformément à la réglementation locale en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 24/08/2007
Version : 3.00
Réf. : S000053

Page : 3/7

Nom commercial :

PULPISPAD LIQUIDE

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter tout contact avec les yeux, la peau.

Stockage : Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et à une température de 5-25°C.

Matériaux utilisés pour l'emballage : Verre.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m ³	VLE – ppm	VLE – mg/m ³	Note	TMP N°	FT N°
464-48-2	2	12	-	-	-	-	-

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Masque avec filtre type A1 ou A2 si émanation de vapeurs.

Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques (type 6).

Protection des mains : Gants Néoprène ou Nitrile.

Protection des yeux : Lunettes recommandées avec protection latérale ou écran facial.

Mesures générales de protection et d'hygiène : Mesures normales d'hygiène.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.

Couleur : Incolore à jaune pâle.

Odeur : Caractéristique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 24/08/2007
Version : 3.00
Réf. : S000053

Page : 4/7

Nom commercial :

PULPISPAD LIQUIDE

pH :	
- A l'état de livraison :	-
- A la dilution d'emploi :	-
Solubilité :	
- Dans l'eau :	-
- Dans les solvants :	-
Coefficient de partage :	-
Pression de vapeur :	-
Densité relative :	-
Inflammation et explosion :	-
Point d'éclair en coupe fermée :	> 60 °C
Température d'auto-inflammation :	-
Inflammabilité (solide, gaz) :	-
Dangers d'explosion :	Non.
Propriétés comburantes :	-
Autres données :	
Viscosité :	-

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	Température excessive, flammes ou autres sources d'ignition.
Matières à éviter :	-
Produits de décomposition dangereux :	Aucun.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 24/08/2007
Version : 3.00
Réf. : S000053

Page : 5/7

Nom commercial :

PULPISPAD LIQUIDE

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL50 orale : 261mg/kg (rat) (4-Chlorophenol)
CL50 (inhalation rat) : 1.01 mg/l/4h(4-Chlorophenol)

Après contact avec la peau : Effet irritant à corrosif.

Après contact avec les yeux : Irritant possible.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants : CL 50 poissons :
CE 50 daphnies : 6 mg/l/24 h. (4-Chlorophenol)

Mobilité : - Aucune donnée disponible.

Persistance/dégradabilité : Aucune donnée disponible.
contient un composant peu dégradable

Potentiel de bioaccumulation : - Aucune donnée disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus : Contacter les autorités compétentes.

Méthodes d'élimination : Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 24/08/2007
Version : 3.00
Réf. : S000053

Page : 6/7

Nom commercial :

PULPISPAD LIQUIDE

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	NON CLASSE DANGEREUX SELON LES REGLEMENTS TRANSPORT		
Etiquette(s) :			
Numéro ONU :			
Groupe d'emballage :			
Code danger :			
Code Quantité Limitée :			
Polluant marin			
Fiche sécurité :			
Avion passager et cargo : Instruction d'emballage :			
Avion cargo seulement : Instruction d'emballage :			
Libellé de transport :			

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation :

Selon classification du fabricant.
Classée.

Symboles :



Xi - Irritant

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007
Date de mise à jour : 24/08/2007
Version : 3.00
Réf. : S000053

Page : 7/7

Nom commercial :

PULPISPAD LIQUIDE

Risques particuliers attribués à la
préparation et conseils de prudence :

Phrases R :

R38 : Irritant pour la peau.

R52/53 : Nocif toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 : En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S36 : Porter un vêtement de protection approprié.

S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales de la fiche.

Prescriptions nationales :

Classe de pollution des eaux :

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007
Date de révision : 24/08/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :

R11 : Facilement inflammable.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R36 : Irritant pour les yeux.

R38 : Irritant pour la peau.

R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.